



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 juin 2020

Délibération n° 20C/02/01

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
12/06/2020		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 55
24 juin 2020	En exercice : 77	Pouvoirs : 6 Votants : 61

Objet : ANNULE ET REMPLACE SUITE A UNE ERREUR MATERIELLE

Compte administratif du budget eau de l'année 2019.

L'an deux mil vingt, le dix-huit juin à 18h30, le Conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Maignelay-Montigny sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Président.

Etaient présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, M. BOURGEOIS Jérôme, MME BRUNET Laurette, M. CANDELOT Bertrand, MME CENSIER Christine, MM CHOQUET Christophe, CONVERS Patrick, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, MM DUBOUIL Bernard, DUMONT Joël, DUPONT Didier, MMES DUPONT Stéphanie, ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MMES LACOMBE Isabelle, LARUE Aline, MM LE ROUX Nicolas (suppléant de MME GRIGNON-PONCE Véronique) ; LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE François, MATTE Xavier, MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, PLASMANS Thierry, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, M. VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 56 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : MM GIGNON Christophe et THEOPHILE Pascal

Etaient absents : MME BERGERON Aurélie, MM FOURNIER Alain, GESBERT Laurent, POINSARD Cédric, QUESNEL Gérard, MME SIMON Marie-José, M. VAUCHELLE Patrick.

Ont donné procuration :

MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. CARRE Christophe (Domfront) à M. MATTE Xavier (Sains-Morainvillers) ;

MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME DRETZ Sandrine (Airion) à M. MERLIN Bernard (Ravenel) ;

M. THEOPHILE Pascal (Saint-Rémy-en-l'Eau) à M. GOURDOU Jean-Pierre (Valescourt) ;

M. RAUZIER Dominique (Saint-Just-en-Chaussée) à M. Frans DESMEDT (Saint-Just-en-Chaussée) ;

Ont été élus secrétaires de séance : M. Eric WAFFELAERT et MME Colette DOLLEZ

Le président Frans DESMEDT demande au doyen de séance, Didier LEDENT, de bien vouloir assurer la présidence de séance pour ce point.

Le Conseil,

Réuni sous la présidence de M. Didier LEDENT, délibérant sur le compte administratif du budget annexe de l'Eau de l'exercice 2019 dressé par M. Frans DESMEDT, président de la communauté de communes, après s'être fait présenter les budgets primitifs desdits budgets annexes de l'exercice et ses décisions modificatives ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'état des opérations d'investissement prévues pour 2019 et restant à réaliser ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

DONNE ACTE de la présentation du compte administratif 2019, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation

Chap	Dépenses	1 353 509.16 €	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	531 229.24 €	61	0	0
012	Charges de personnel	321 512.15 €	61	0	0
014	Atténuation de produit	154 067.00 €	61	0	0
65	Autres charges de gestion courante	1.39 €	61	0	0
66	Charges financières	66 013.33 €	61	0	0
67	Charges exceptionnelles	12 037.25 €	61	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	268 648.80 €	61	0	0

Accusé de réception en préfecture
060-246000566-20200618-AR-20C0201-DE
Date de télétransmission : 10/09/2020
Date de réception préfecture : 10/09/2020

Chap	Recettes	2 004 832.69 €	Pour	Contre	Abstention
013	Atténuation de charges	177 867.96 €	61	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 666 461.49 €	61	0	0
75	Autres produits de gestion courante	28 731.40 €	61	0	0
77	Produits exceptionnels	25 894.64 €	61	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 877.20 €	61	0	0

Résultat (€)	De l'exercice	Résultat reporté	Résultat cumulé
Dépenses	1 353 509.16 €		
Recettes	2 004 832.69 €	2 080 799.87 €	2 732 123.40 €
Solde d'exécution	651 323.53 €		

Section d'investissement

Opérations d'équipement	CA 2019	Pour	Contre	Abstention
Dépense	183 259.57 €			
060001. CATILLON Extension réseau Rue des Déportés	14 496.00 €	61	0	0
100002. SIAEP PRONLEROY Travaux, Etudes	3 130.68 €	61	0	0
200001. GANNES Travaux, Etudes	4 377.31 €	61	0	0
220001. GRANDVILLERS Branchements plombs	1 447.62 €	62	1	0
250001. Réhabilitation Château d'eau MAIGNELAY MONTIGNY	9 940.00 €	61	0	0
310001. Captage MOYENNEVILLE	7 686.62 €	61	0	0
370001. LE PLESSIER SUR SAINT JUST Travaux, Etudes	2 158.37 €	61	0	0
410001. Château d'eau RAVENEL	113 878.16 €	61	0	0
450001. Equipement du service SAINT JUST EN CHAUSSEE	437.50 €	61	0	0
450002. SAINT JUST Travaux, Etudes	18 928.50 €	61	0	0
990001. Acquisition matériels utilisation du service	6 778.81 €	61	0	0
Recette	26 164.00 €			
410001. Château d'eau RAVENEL	26 164.00 €	61	0	0

Opérations financières	CA 2019	Pour	Contre	Abstention
Dépense	578 379.64 €			
040. Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 877.20 €	61	0	0
16. Emprunts et dettes assimilées	472 502.44 €	61	0	0
Recette	631 229.59 €			
040. Opérations d'ordre de transfert entre sections	268 648.80 €	61	0	0
10. Dotations, fonds divers et réserves	167 055.35 €	61	0	0

Résultat (€)	De l'exercice	Résultat reporté	Résultat cumulé
Dépenses	1 353 509.16 €		
Recettes	2 004 832.69 €	2 080 799.87 €	2 732 123.40 €
Solde d'exécution	651 323.53 €		

Vue d'ensemble	Dépenses	Recettes	Pour	Contre	Abstention
Opérations équipement	183 259.57 €	26 164.00 €	xxx	xxx	xxx
Autres opérations	- €	167 055.35 €	xxx	xxx	xxx
Opérations financières	472 502.44 €		61	0	0
040-Opérations d'ordre	105 877.20 €	268 648.80 €	61	0	0
Opération pour compte de tiers	- €	- €	61	0	0
Opération patrimoniale	- €	- €	61	0	0

Accusé de réception en préfecture
060-246000566-20200618-AR-20C0201-DE
Date de télétransmission : 10/09/2020
Date de réception préfecture : 10/09/2020

TOTAL	761 639.21 €	461 868.15 €	Xxx	xxx	Xxx
RESULTAT EXERCICE	299 771.06 €		xxx	xxx	Xxx
Résultat reporté	0 €	309 010.01 €	xxx	xxx	Xxx
RESULTAT CUMULE		9 238.95 €	xxx	xxx	Xxx
Restes à Réaliser	591 544.00 €	53 100.00 €	61	0	0
Solde d'exécution	-	529 205.05 €	61	0	0

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE DU BUDGET EAU :

Section d'exploitation 2 732 123.40 €
Section investissement -529 205.05 €

Excédent global de clôture : 2 202 918.35 €

Le Conseil,

A l'unanimité des membres présents,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ; sous réserve de l'écart identifié dans le calcul des intérêts courus non échus (ICNE) 2019 ;

A la demande du comptable public, le montant des ICNE 2019 constatés (25 551.03 €) intègre les emprunts de l'ancien syndicat d'Avrechy. Eu égard à l'arrêté de liquidation en date du 10 décembre 2019, ces derniers n'auraient pas dû être comptabilisés dans les ICNE 2019 comme présentés dans l'annexe A1-2 du document comptable joint à la délibération. (24 214.38 €)

AUTORISE le président à passer les écritures correctives concernant le montant des ICNE 2019 sur l'exercice 2020 le cas échéant ;

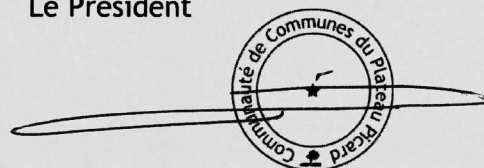
ARRETE les résultats définitifs tels qu'ils viennent d'être résumés ;

DECIDE d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2019 au budget primitif pour 2020, ainsi qu'il suit :

- **9 238.95 € du résultat d'investissement** sont reportés en recettes d'investissement (excédent au 001)
- **2 732 123.40 € du résultat d'exploitation** sont affectés comme suit :
 - **2 202 918.35 €** sont affectés à la **section d'exploitation** en report à nouveau (excédent au 002)
 - **529 205.05 €** sont affectés au **besoin de financement de la section d'investissement** (titre à émettre au 1068)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 24 juin 2020